



La CIMR franchit un nouveau pas vers la transparence, en décrochant la certification-IFACI pour ses activités d'audit interne.

Casablanca - le 11 juillet 2024 - La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite a obtenu la certification de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) pour ses activités d'audit interne, attestant de sa conformité aux normes internationales les plus rigoureuses en matière d'audit, et renforçant ses dispositifs de gouvernance et de gestion des risques.

La certification IFACI est un gage de confiance qui souligne l'engagement continu de la CIMR envers l'excellence stratégique, opérationnelle et la transparence dans la gestion de ses fonds, et renforce également les pratiques solides mises en place par la caisse pour garantir la sécurité et la pérennité de son régime de retraite.

Cette reconnaissance renforce ainsi la confiance des adhérents, partenaires et parties prenantes de la CIMR dans la solidité de ses processus d'audit et de contrôle interne.

La CIMR demeure résolue à continuellement améliorer ses pratiques et ses méthodes pour assurer une gestion optimale et transparente.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir la gestion d'un régime de retraite complémentaire pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

